Public notice

Côte-des-Neiges
Notre-Dame-de-Grâce
Montréal

ORDINANCES

Notice is hereby given that the following ordinances were enacted by the Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce Borough Council at its regular meeting held on June 27, 2017.

BY-LAW CONCERNING NOISE (R.B.C.M., c. B-3, article 20)
Ordinance OCA17 17023 permitting the use of amplifiers outdoors on the sites and at the dates indicated in Table 1.

Ordinance OCA17 17026 permitting the use of amplifiers outdoors on two sidewalk sales on chemin de la Côte-des-Neiges between chemin Queen-Mary and chemin de la Côte-Sainte-Catherine, from July 10 to 16, 2017 and August 28 to September 3, 2017

BY-LAW CONCERNING TRAFFIC AND PARKING (R.B.C.M., c. C-4.1, article 3, paragraph 8)
Ordinance OCA17 17024 authorizing measures to slow traffic and close streets on the sites and at the dates indicated in Table 1.

BY-LAW CONCERNING PEACE AND ORDER ON PUBLIC PROPERTY
(R.B.C.M., c. P-1, articles 3 and 8)
Ordinance OCA17 17025 authorizing the sale of promotional products, food, alcoholic or non-alcoholic beverages and the consumption of such alcoholic beverages on the sites and at the dates indicated in Table 1.

Ordinance OCA17 17027 authorizing two sidewalk sales on chemin de la Côte-des-Neiges between chemin Queen-Mary and chemin de la Côte-Sainte-Catherine, from July 10 to 16, 2017 and August 28 to September 3, 2017

BY-LAW CONCERNING EXEMPTIONS RESPECTING PARKING UNITS (5984 amended)
Ordinance OCA17 17028 exempting École Iona, at 5000 avenue Iona, from the obligation to provide eight parking spaces.

BY-LAW GOVERNING STREET FOOD (15-039, article 34)
Ordinance OCA17 17029 removing the sites on the Concordia University football field and boulevard Édouard-Montpetit of the Université de Montréal from Schedule B of the *By-law governing street food* (15-039).

Any interested person may obtain a copy (in French) of the ordinances and Table 1 at the Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce Accès Montréal office, located at 5160, boulevard Décarie, ground floor. Table 1 is also available on the borough Website, at **ville.montreal.qc.ca/cdn-ndg**, under “Public notices.”

GIVEN at Montreal, on July 12 2017.

La secrétaire d’arrondissement substitut,

Julie Faraldo-Boulet

Liste préliminaire des événements publics pour le conseil d'arrondissement du 27 juin 2017

Événements (Page 1 de 4)	Requérant	Endroit	Date	Occupation	Demande de reconnaissance pour la réalisation d'un événement public.	Vente	Camion bouffe de rue	Demande de permis d'alcool	Permis d'alcool accepté	consommation d'alcool	Bruit	Véhicule hyppomobile	Nombre éventuel de participant	Fermeture de rue	Statut
Fête des Familles Parcs Animés	Corporation de Développement Communautaire de Côte-des-Neiges	Parc Kent	05-juil-17	14:30 à 21:30	Oui	non	non	non	non	non	15:30 à 20:30	non	500	non	Accepté sous condition
Fun day	Jeunesse Benny	Parc Benny	06-juil-17	8:00 à 16:00	non	non	non	non	n/a	non	9:00 à 16:00	non	400	non	Accepté sous condition
Animation militaire historique du 17e et 18e siècle	Société historique du Lac St-Louis	Parc Benny	15 et 16 juillet 2017	10:00 à 18:00	oui	non	non	non	n/a	non	11:00 à 18:00	non	250	non	Accepté sous condition
Animation militaire historique du 17e et 18e siècle	Société historique du Lac St-Louis	Parc Mackenzie-King	22 et 23 juillet 2017	10:00 à 18:00	oui	non	non	non	n/a	non	11:00 à 18:00	non	250	non	Accepté sous condition
Grenada Day	The Grenada Montreal Organization	Parc de la Savane	22-juil-17	9:00 à 23:00	oui	oui	non	oui	non	non	11:00 à 20:00	non	700	non	Accepté sous condition

(mise à jour le 20 juin 2017)

Liste préliminaire des événements publics pour le conseil d'arrondissement du 27 juin 2017

Événements (Page 2 de 4)	Requérant	Endroit	Date	Occupation	Demande de reconnaissance pour la réalisation d'un événement public.	Vente	Camion bouffe de rue	Demande de permis d'alcool	Permis d'alcool accepté	consommation d'alcool	Bruit	Véhicule hyppomobile	Nombre éventuel de participant	Fermeture de rue	Statut
Marche pour la paix	Fondation Norou Darayni	Rue(s)	23-juil-17	10:00 à 12:30	oui	non	non	non	non	non	10:00 à 12:30	non	300	Ralentissement de la circullation : Départ 11:00 Angle Chemin de la CDN et Ellendale (direction nord), Mackenzie (direction ouest), Légaré (direction nord), De Coutrai (direction ouest), fin de la marche (4 000 avenue de Courtrai)	Accepté sous condition
Carnaval du camp Macdonald	Association de Loisirs de Snowdon	Parc Macdonald	03-août-17	9:00 à 17:00	non	oui	non	non	non	non	11:00 à 15:00	non	250	non	Accepté sous condition
Élections FAMAS	FAMAS	Parc Mackenzie-King	06-août-17	7:00 à 19:00	oui	non	non	non	n/a	non	8:00 à 18:00	non	1000	non	Accepté sous condition
Ancop Walk	Ancop International Canada Inc	Parc Van Horne	06-août-17	8:00 à 17:00	non	non	non	non	n/a	non	non	non	350	Ralentissement de la circullation. Départ Westbury (nord), Mackenzie (est), Légaré (sud), Appleton (est), Ch. Hudson (nord), Barclay (est), Darlington (sud), Van Horne (ouest), Légaré (sud), de la Peltrie (ouest)	Accepté sous condition
Fête de Clôture Parcs Animés	Corporation de Développement Communautaire de Côte-des-Neiges	Parc Kent	09-août-17	14:30 à 21:30	Oui	non	non	non	non	non	5:30 à 20:3	non	500	non	Accepté sous condition
Épluchette de bléd'inde	Projet Genèse	Parc Nelson Mandala	9 aout 2017	16:00 à 20:00	non	non	non	non	n/a	non	16:00 à 20:00	non	150	non	Accepté sous condition
BCA CDN Community Day BBQ	Association de la communauté noire de Côte-des-Neiges	Parc Nelson-Mandela	12-août-17	11:30 à 20:30	oui	non	non	non	n/a	n/a	2:00 à 20:0	non	150	non	Accepté sous condition

(mise à jour le 20 juin 2017)

Liste préliminaire des événements publics pour le conseil d'arrondissement du 27 juin 2017

Événements (Page 3 de 4)	Requérant	Endroit	Date	Occupation	Demande de reconnaissance pour la réalisation d'un événement public.	Vente	Camion bouffe de rue	Demande de permis d'alcool	Permis d'alcool accepté	consommation d'alcool	Bruit	Véhicule hyppomobile	Nombre éventuel de participant	Fermeture de rue	Statut
Fête Populaire Croate	The Croat Catholic Association of Montreal	Parc de la Savane	13-août-17	8:00 à 20:00	oui	non	non	non	n/a	non	9:00 à 19:00	non	150	non	Accepté sous condition
BCA CDN Family Day BBQ	Association de la communauté noire de Côte-des-Neiges	Parc Nelson-Mandela	18-août-17	10:30 à 17:30	oui	non	non	non	n/a	n/a	11:00 à 17:00	non	150	non	Accepté sous condition
Des nouvelles de notre passé / News from our past	Cinéclub de Montréal 1992	Parc Jean Brillant	18-août-17	16:00 à 23:00	oui	oui	non	non	n/a	non	18:00 à 22:00	non	200	non	Accepté sous condition
Rivière	Centre communautaire de loisir de la Côte-des-Neiges	Rue(s)	24, 25, 26, 27 août 2017	19:00 à 23:00	non	non	non	non	n/a	non	19:00 à 22:00	non	125	non	Accepté sous condition
Fête des voisinage Harvard	Particulier	Rue	26-août-17	14:00 à 23:00	non	non	non	non	n/a	non	14:00 à 22:00	non	80	Fermeture de la rue Harvard entre Sherbrooke et de Maisonneuve	Accepté sous condition
Échange Interculturelle NDG 2017	Bienvenue NDG	Parc Benny	27-août-17	9:00 à 19:00	non	non	non	non	n/a	non	11:00 à 17:00	non	350	non	Accepté sous condition
Crépuscule sur Sommerled	Semaine des Arts	Rue	27-août-17	12:00 à 21:00	oui	oui	non	non	n/a	n/a	12:00 à 20:00	non	300	Prince-of-Wales entre Somerled et Fielding	Accepté sous condition

(mise à jour le 20 juin 2017)

Liste préliminaire des événements publics pour le conseil d'arrondissement du 27 juin 2017

Événements (Page 4 de 4)	Requérant	Endroit	Date	Occupation	Demande de reconnaissance pour la réalisation d'un événement public.	Vente	Camion bouffe de rue	Demande de permis d'alcool	Permis d'alcool accepté	consommation d'alcool	Bruit	Véhicule hyppomobile	Nombre éventuel de participant	Fermeture de rue	Statut
Procession religieuse	Paroisse St-Gabriel	Rue(s)	27-août-17	11:00 à 13:30	non	non	non	non	n/a	non	12:00 à 13:00	non	200	Rue St-Jacques (direction ouest) Rue Belgrave (direction nord) Chemin Upper Lachine (direction est) Avenue Old Orchard (direction sud) Rue St-Jacques (direction ouest) Départ 12H00 (5765, rue St-Jacques (direction ouest) Rue Belgrave (direction nord) Chemin Upper Lachine (direction est) Avenue Old Orchard (direction sud) Rue St-Jacques (direction ouest)	Accepté sous condition
Fête de voicinage Westhill	Particulier	Rue	09-sept-17	13:00 à 22:00	non	non	non	non	n/a	non	13:00 à 22:00	non	100	Fermeture de la rue Westhill entre Monkland et Godfrey	Accepté sous condition
Festival des solidarités :Vivre ensemble	Alternatives, Réseau d'action et de communication pour le développement international	Parc Jean Brillant	15 et 16 septembre 2017	Du 15 sept. à 9 h00 au 17 sept. à 12H00	non	non	non	non	n/a	non	16 sept. De 10:00 à 18:00	non	750	non	Accepté sous condition

(mise à jour le 20 juin 2017)

Côte-des-Neiges
Notre-Dame-de-Grâce
Montréal

RÈGLEMENT SUR LE BRUIT
(R.R.V.M., chapitre B-3, article 20)

Ordonnance N^{o} OCA17 17023 (B-3) relative à la programmation des événements publics dans l'arrondissement de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce juillet à septembre 2017

À la séance ordinaire du 27 juin 2017, le conseil d'arrondissement de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce décrète, dans le cadre de la programmation des événements de l'arrondissement de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce, de juillet à septembre 2017 :

1. Le bruit d'appareils sonores diffusant à l'extérieur ou, selon le cas, le bruit de percussion est exceptionnellement permis sur le site identifié au tableau intitulé Liste des événements publics destinés au conseil d'arrondissement du 27 juin 2017, en pièce jointe;

2. Le niveau de pression acoustique maximal autorisé est de 80 dBA mesuré à 35 m des appareils sonores installés sur le site identifié au tableau intitulé Liste des événements publics destinés au conseil d'arrondissement du 27 juin 2017, en pièce jointe;

3. L'autorisation visée à l'article 1 est valable selon le site, la date et l'horaire de l'événement indiqué au tableau intitulé Liste des événements publics destinés au conseil d'arrondissement du 27 juin 2017, en pièce jointe.

GDD 1177202031

ADOPTÉ PAR LE CONSEIL D'ARRONDISSEMENT DE CÔTE-DES-NEIGES—NOTRE-DAME-DE-GRÂCE LORS DE SA SÉANCE ORDINAIRE TENUE LE 27 JUIN 2017.

Le maire d'arrondissement,
Russell Copeman

La secrétaire d'arrondissement substitut,
Julie Faraldo-Boulet

Côte-des-Neiges
Notre-Dame-de-Grâce
Montréal

RÈGLEMENT SUR LE BRUIT
(R.R.V.M., chapitre B-3, article 20)

Ordonnance N^{o} OCA17 17026 (B-3) relative à deux ventes trottoir sur le chemin de la Côte-des-Neiges

À la séance du 27 juin 2017, le conseil d'arrondissement de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce de la Ville de Montréal décrète :

1. À l'occasion de deux vente trottoir sur le chemin de la Côte-des-Neiges, le bruit d'appareils sonores diffusant à l'extérieur est exceptionnellement permis, entre les chemins de la Côte-Sainte-Catherine et Queen-Mary.

L'utilisation des mégaphones est cependant prohibée sauf à des fins de sécurité.

2. Le niveau de pression acoustique maximal autorisé est de 70 dBA mesuré à 20 mètres des appareils sonores installés sur ce site.

3. L'autorisation visée à l'article 1 est valable du 10 juillet au 16 juillet 2017 et du 28 août au 3 septembre 2017 de 8 h à 21 h.

GDD 1172703006

ADOPTÉ PAR LE CONSEIL D'ARRONDISSEMENT DE CÔTE-DES-NEIGES—NOTRE-DAME-DE-GRÂCE LORS DE SA SÉANCE ORDINAIRE TENUE LE 27 JUIN 2017.

Le maire d'arrondissement,
Russell Copeman

La secrétaire d'arrondissement substitut,
Julie Faraldo-Boulet

Côte-des-Neiges
Notre-Dame-de-Grâce
Montréal

RÈGLEMENT SUR LA CIRCULATION ET LE STATIONNEMENT
(R.R.V.M., chapitre C-4.1, article 3, paragraphe 8°)

Ordonnance N^{o} OCA17 17024 (C-4.1) relative à la programmation des événements publics dans l'arrondissement de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce juillet à septembre 2017

À la séance ordinaire du 27 juin 2017, le conseil d'arrondissement de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce décrète, dans le cadre de la programmation des événements publics de l'arrondissement de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce, de juillet à septembre 2017 :

1. La fermeture des rues ou le ralentissement de la circulation tel que décrit au tableau : Liste des événements publics destinés au conseil d'arrondissement du 27 juin 2017, en pièce jointe;

2. L'autorisation est valable selon la date et les heures identifiées au tableau : Liste des événements publics destinés au conseil d'arrondissement du 27 juin 2017, en pièce jointe.

GDD 1177202031

ADOPTÉ PAR LE CONSEIL D'ARRONDISSEMENT DE CÔTE-DES-NEIGES—NOTRE-DAME-DE-GRÂCE LORS DE SA SÉANCE ORDINAIRE TENUE LE 27 JUIN 2017.

Le maire d'arrondissement,
Russell Copeman

La secrétaire d'arrondissement substitut,
Julie Faraldo-Boulet

Côte-des-Neiges
Notre-Dame-de-Grâce
Montréal

RÈGLEMENT CONCERNANT LA PAIX ET L'ORDRE SUR LE DOMAINE PUBLIC (R.R.V.M., chapitre P-1, articles 3 et 8)

Ordonnance N^{o} OCA17 17025 (P-1) relative à la programmation des événements publics dans l'arrondissement de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce juillet à septembre 2017

À la séance ordinaire du 27 juin 2017, le conseil d'arrondissement de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce décrète, dans le cadre de la programmation des événements de l'arrondissement de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce, de juillet à septembre 2017 :

1. Il est permis de vendre des articles promotionnels reliés à ces événements, de la nourriture et des boissons alcoolisées ou non ainsi que de consommer des boissons alcoolisées, sur le site identifié au tableau : Liste des événements publics destinés au conseil d'arrondissement du 27 juin 2017, en pièce jointe. Les boissons alcoolisées doivent être servies et consommées dans des contenants en plastique, sur ce site exclusivement;

2. Les autorisations visées à l'article 1 sont valables selon le site, la date de présentation et l'horaire de l'événement identifié au tableau : Liste des événements publics destinés au conseil d'arrondissement du 27 juin 2017, en pièce jointe;

3. L'article 1 ne doit pas être interprété comme autorisant un usage ou une chose incompatible avec la *Loi sur les produits alimentaires* (L.R.Q., c. P-29) ou tout règlement adopté en vertu de celle-ci.

GDD 1177202031

ADOPTÉ PAR LE CONSEIL D'ARRONDISSEMENT DE CÔTE-DES-NEIGES—NOTRE-DAME-DE-GRÂCE LORS DE SA SÉANCE ORDINAIRE TENUE LE 27 JUIN 2017.

Le maire d'arrondissement,
Russell Copeman

La secrétaire d'arrondissement substitut,
Julie Faraldo-Boulet

RÈGLEMENT CONCERNANT LA PAIX ET L'ORDRE SUR LE DOMAINE PUBLIC
(R.R.V.M., chapitre P-1, articles 3 et 8)

Ordonnance N^{o} OCA17 17027 (P-1) relative à deux ventes trottoir sur le chemin de la Côte-des-Neiges

À la séance du 27 juin 2017, le conseil d'arrondissement de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce décrète :

1. À l'occasion de deux ventes trottoir sur le chemin de la Côte-des-Neiges entre les chemins de la Côte-Sainte-Catherine et Queen-Mary, il est permis à chaque commerçant de sortir et de vendre sa marchandise dans sa cour avant et sur le trottoir directement devant son commerce.

2. Les autorisations visées à l'article 1 sont valables du 10 juillet au 16 juillet 2017 et du 28 août au 3 septembre 2017 de 8 h à 21 h.

3. Un corridor de 1,5 mètre doit être dégagé en temps sur les trottoirs. Les trottoirs doivent demeurer accessibles aux personnes ayant de limitations fonctionnelles et les commerces ayant un accès universel doivent le conserver.

3. L'article 1 ne doit pas être interprété comme autorisant un usage ou une chose incompatible avec la *Loi sur les produits alimentaires* (L.R.Q., c. P-29) ou tout règlement adopté en vertu de celle-ci

GDD 1172703006

ADOPTÉ PAR LE CONSEIL D'ARRONDISSEMENT DE CÔTE-DES-NEIGES—NOTRE-DAME-DE-GRÂCE LORS DE SA SÉANCE ORDINAIRE TENUE LE 27 JUIN 2017.

Le maire d'arrondissement,
Russell Copeman

La secrétaire d'arrondissement substitut,
Julie Faraldo-Boulet

Côte-des-Neiges
Notre-Dame-de-Grâce
Montréal

RÈGLEMENT SUR LES EXEMPTIONS EN MATIÈRE D'UNITÉS DE STATIONNEMENT (5984 modifié)

Ordonnance N^{o} OCA17 17028 (5984 modifié, article 3)
sur les exemptions de fournir le nombre d'unités de stationnement requis

À la séance ordinaire du 27 juin 2017, le conseil d'arrondissement de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce décrète :

1. Les personnes mentionnées à la colonne B du tableau suivant sont exemptées de fournir le nombre d'unités de stationnement exigé par le *Règlement d'urbanisme de l'arrondissement de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce* (01-276) ou le nombre d'unités de stationnement faisant l'objet de droits acquis indiqué à la colonne C en regard de la construction, de la modification ou du changement d'usage du bâtiment identifié à la colonne D.

Un « X » apparaissant aux colonnes E, F ou G indique que l'exemption est accordée dans le cadre de la construction, de la modification ou du changement d'usage du bâtiment.

A	B	C	D	E	F	G
NO	REQUÉRANT	NOMBRE D'UNITÉS EXEMPTÉES	ENDROIT	CONSTRUCTION	MODIFICATION	CHANGEMENT D'USAGE
	Commission scolaire de Montréal (CSDM)	8	École Iona 5000, avenue Iona Lot 3 635 452		X	

GDD 1173558019

ADOPTÉ PAR LE CONSEIL D'ARRONDISSEMENT DE CÔTE-DES-NEIGES—NOTRE-DAME-DE-GRÂCE LORS DE SA SÉANCE ORDINAIRE TENUE LE 27 JUIN 2017.

Le maire de l'arrondissement,
Russell Copeman

La secrétaire d'arrondissement substitut,
Julie Faraldo-Boulet

Côte-des-Neiges
Notre-Dame-de-Grâce
Montréal

RÈGLEMENT RÉGISSANT LA CUISINE DE RUE
(15-039, art. 34)

Ordonnance N^{o} OCA17 17029 (15-039) relative aux emplacements des sites autorisés sur le territoire de l'arrondissement de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce

À la séance ordinaire du 27 juin 2017, le conseil d'arrondissement de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce décrète :

1. L'annexe B du *Règlement régissant la cuisine de rue* (15-039) est modifié en **retirant** de la liste des sites autorisés sur le territoire de l'arrondissement les emplacements suivants :

- Terrain de football – Université Concordia;
- Édouard-Montpetit.

2. Cette ordonnance entre en vigueur conformément à la loi.

GDD 1173571001

ADOPTÉ PAR LE CONSEIL D'ARRONDISSEMENT DE CÔTE-DES-NEIGES—NOTRE-DAME-DE-GRÂCE LORS DE SA SÉANCE ORDINAIRE TENUE LE 27 JUIN 2017.

Le maire d'arrondissement,
Russell Copeman

La secrétaire d'arrondissement substitut,
Julie Faraldo-Boulet